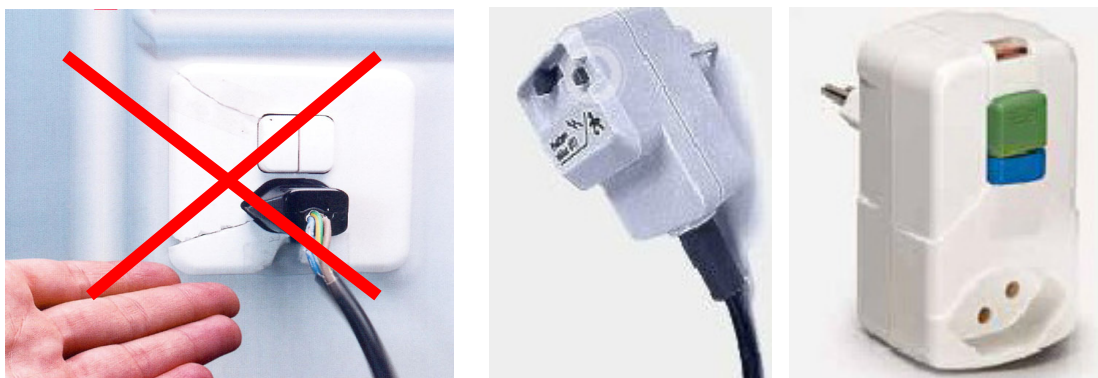


## Règle 5

Nous connaissons les dangers avec le courant électrique et nous nous protégeons en conséquence.



## Principe

En aucun cas, nous ne risquons un accident. Nous déroulons toujours entièrement le dérouleur et le plaçons de manière à ne pas trébucher dessus. Dans le contraire, nous plaçons des signaux avertisseurs.

## Employé

Je respecte les consignes de mon entreprise et ne change jamais une prise ou un câble. J'utilise toujours les pièces d'origine.

## Supérieur

Je donne toujours des appareils et des machines révisés et en bon état à mes collaborateurs. Dans les pièces humides, il faut toujours utiliser un dispositif différentiel résiduel.

## Plus d'informations

Brochures Suva:

- **L'électricité en toute sécurité (Brochure Suva 44087)**
- **Electricité sur les chantiers (Liste de contrôle Suva N° 67081)**